

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

Gap, le 12 juillet 2018

BUREAU DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

28, Rue Saint-Arey  
05011 GAP Cedex  
[www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**Cas de fièvre charbonneuse chez des bovins  
dans le département des Hautes-Alpes :  
les services de l'État prennent les mesures  
nécessaires pour contenir la maladie**

7 bovins, issus de 4 élevages, sont décédés entre le 30 juin et le 8 juillet dans les secteurs de La Bâtie-Neuve et Montgardin, pour lesquels les analyses réalisées ont mis en évidence la présence de fièvre charbonneuse, confirmée actuellement pour 2 bovins. Dès la première suspicion, les services de l'État (Préfecture, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – DDCSPP –, Agence Régionale de Santé – ARS) ont pris toutes les mesures nécessaires pour **contenir le risque de contamination d'autres animaux**.

**Les élevages concernés ont ainsi été mis sous surveillance**, avec les mesures de prévention suivantes :

- **le traitement antibiotique et/ou la vaccination de tous les animaux des élevages concernés ;**
- **l'interdiction de sortie de ces animaux des exploitations et des pâturages où ils se trouvent ;**
- **par mesure de précaution, le retrait de la consommation humaine de tous les produits susceptibles d'être contaminés et l'interdiction de l'utilisation des captages d'eau privés du secteur pour le bétail et les personnes.**

**Seules les personnes ayant manipulé les cadavres d'animaux morts** de la maladie – l'éleveur, le vétérinaire, l'équarrisseur – **peuvent présenter un risque d'avoir été contaminées**. Elles ont toutes été, en lien avec l'ARS, identifiées et orientées vers leur médecin traitant afin de pouvoir bénéficier si besoin d'un traitement antibiotique préventif.

Au-delà des activités professionnelles en lien avec les animaux d'élevage, des **mesures de prévention générale dans les zones concernées** permettent de se prémunir de toute éventuelle contamination. Il convient donc, sur les communes de La Bâtie-Neuve et Montgardin, de respecter les enclos des pâtures, ne pas toucher les animaux trouvés morts, tenir les chiens en laisse et ne pas cueillir les baies sauvages et les champignons.

#### **Qu'est-ce que la maladie du charbon ou fièvre charbonneuse ?**

La fièvre charbonneuse est une maladie due à la bactérie *Bacillus anthracis* qui provient du sol, où elle peut être présente depuis de nombreuses années et remonter ponctuellement près de la surface à la faveur de mouvements de terrain ou d'aléas climatiques.

La plupart des mammifères sont sensibles à la maladie, mais elle affecte principalement les animaux herbivores.

La maladie se manifeste chez les animaux sous la forme notamment d'une forte fièvre, avec des symptômes généraux, circulatoires, hémorragiques, digestifs et urinaires, et évolue rapidement vers la mort.

#### **Quel est le mode de contamination des animaux ?**

La forme de transmission la plus courante chez l'animal reste l'ingestion en pâturant sur des terrains contaminés par des spores (phase du cycle de vie de la bactérie), qui peuvent germer en pénétrant le corps de l'animal et provoquer la maladie.

La transmission entre animaux est très rare.

#### **Quel est le risque de contamination à l'homme ?**

Le principal mode de contamination à l'homme est dû au contact ou à l'ingestion d'animaux infectés. Les derniers cas humains en France remontent à 2008.

La transmission du charbon d'une personne à une autre n'a jamais été observée.

### **Comment soigner et prévenir la maladie ?**

Que ce soit chez l'animal ou chez l'homme, les antibiotiques sont efficaces contre la fièvre charbonneuse.

Le meilleur moyen pour limiter sa propagation reste la vaccination des animaux.

**Les éleveurs et vétérinaires suspectant un cas de la maladie sont invités à contacter dans les meilleurs délais les services de la DDCSPP au 04 92 22 22 30.**

Les services de l'État travaillent à la détermination de l'origine potentielle de la contamination et suivent en temps réel l'évolution de la situation.